

Conditions Générales De Vente

Camping Les Ilots de St Val *** les ilots 28130 Villiers le morhier Tel : 00 33 (0)2 37 82 71 30
TVA intracommunautaire : FR 80-400-646-139-000-16 Email:lesilots@campinglesilotsdestval.com

1° Réservations :

Toute réservation doit être nominative et détaillée, par contrat écrit, validé et signé par le client .Suite à votre demande un contrat détaillant votre séjour vous sera alors envoyé. La réservation sera effective qu'après acceptation et encaissement d'un acompte de 15€ pour la réservation d'un emplacement, et de 30% du montant total de la location pour un hébergement. (Charges électricité et gaz en sus pour les séjours de plus d'une semaine en location à régler en fin de Séjour)

Le solde se règlera 1 mois avant la date d'arrivée prévue pour les locations et la veille du départ pour un emplacement camping. Les séjours de moins de 4 nuits en hébergement ainsi que les réservations tardives (moins de 30 jours avant l'arrivée) seront à réglés en totalité, au moment de la réservation.

Les séjours proposés à la vente en ligne sont en principe disponibles sous réserve de vérification. Pour les réservations par le système Ctout vert, Les ilots de st val se réservent un délai de 72 heures pour confirmer votre réservation.

Tout séjour en location non soldé avant l'arrivée ne saurait être considéré comme réservé et restera à la disposition du camping. Une réservation ne pourra être cédée ou sous-louée.

Les réservations d'emplacements précis ne seront possibles qu'en fonction du planning et ne pourront donner lieu à aucune annulation en cas de non satisfaction.

2° Tarifs :

Nos tarifs sont disponibles sur notre site internet. Les prix seront confirmés par le camping au moment de la réservation de chaque séjour. Il appartient au campeur de vérifier avant réservation si le tarif lui convient. Le tarif ne comprend pas : l'assurance annulation (facultative), la prestation ménage (voir tarif) les options éventuelles : véhicule supplémentaire etc.....

3° Annulation / départ anticipé :

- Par le client :

Si vous deviez annuler votre réservation, veuillez nous en aviser par écrit au plus tard trois jours après l'évènement entrainant l'annulation toute demande d'annulation doit être accompagné de justificatifs précis et incontestables.

En cas d'annulation, il vous sera retenu les sommes suivantes :

Réservation d'emplacement :

- plus de 30 jours avant votre date d'arrivée, un montant forfaitaire de 15 euros sera retenu sur votre acompte.
- moins de 30 jours avant votre date d'arrivée, la totalité de votre acompte sera retenu.

Réservation d'hébergement :

- plus de 30 jours avant votre date d'arrivée, la totalité de votre acompte sera retenu.
- moins de 30 jours avant votre date d'arrivée, le montant total de tout votre séjour sera retenu.

- * Par le camping :

En cas d'annulation d'un séjour pour des raisons nous incombant, à l'exception de cas de force majeure nous conduisant à annuler, pour des raisons de sécurité des vacanciers, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.

4° Assurance annulation

L'assurance annulation Campeze Couvert est proposée en option et peut être contractée lors de la réservation. Son coût est de 3.5% du montant du contrat de réservation souscrit (hors frais de dossier, hors charges de fin de séjour éventuelles). Cette assurance vous permet d'être remboursé des sommes versées en cas d'annulation ou d'interruption de séjour, en cas de force majeure.

Exemple de garantis pris en charge par Campeze Couvert : Maladie ou accident grave, annulation d'une personne vous accompagnant, obtention d'un emploi, mutation professionnelle, rupture conventionnelle de contrat de travail. Suppression ou annulation des congés de l'employeur, dommage grave à votre véhicule, vol dans vos locaux ou de vos papiers d'identité etc.... Consultez notre site, vous y trouverez les conditions générales : Campeze Couvert.

www.campeze-couvert.com

5° Cautions des locations :

Vous devrez, à l'arrivée verser 500€ de caution par carte bancaire, qui pourra être conservée en partie ou totalité par les ilots de st val lors de votre départ en cas : de nuisance vis-à-vis du voisinage, de dégradations, de manquement de matériels, ou de mauvais état de propreté.

6° Animaux et confort :

Les animaux ne sont pas acceptés dans les locations. les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits. Les animaux domestiques sont tolérés sur le camping sous conditions : carnet de vaccination à jour, être tenus en laisse à tout moment, dans le respect de la propreté et du calme environnant.

7° Fumeurs :

Pour votre confort et dans le respect de la loi, TOUS LES LOCAUX publics et les locations sont NON FUMEUR. Tout abus constaté engendrera l'application de l'amende forfaitaire de 68€ prévue dans le Décret N° 2006-1386 du 15/11/2006. ainsi que la facturation de charges de ménages supplémentaires (voir tarif).

8° Autorisation de droit à l'image :

En acceptant les conditions générales de vente, le touriste s'engage à ne faire aucune restriction de son droit à l'image et de ne demander aucune contrepartie aux ilots de st val. Il donne donc l'autorisation aux ilots de st val de présenter son image dans le respect des droits de sa personne pour toute diffusion et support jugé utile par les ilots de st val

9° Taxes :

Elles concernent la location d'emplacement de camping, de chalets, de mobil homes et sont perçues en supplément sur toute la saison :

Taxe de séjour : néant 2017

Eco participation : néant 2017

10° Conditions d'arrivée :

Le nombre de personnes ainsi que leurs identités, devra absolument correspondre à celles mentionnées sur le bon de réservation et ne pourra dépasser le nombre déclaré sur le contrat. Le nombre maximum de personnes admissible dépendant du type de location ou d'emplacement (le maximum étant de 6 par unité). Le camping n'est pas assuré pour les personnes non déclarées. Tout dépassement ou omission de déclaration de personne pourra engendrer la rupture du contrat et la cessation du séjour sans remboursement possible. Les arrivées en location se font de 16H à 20H. Les emplacements camping sont loués de 12H à 12H quel que soit le jour d'arrivée.

Tout dépassement d'horaire de départ engendrera la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute location ou emplacement non Pris dans les 24H suivant la date d'arrivée prévue (sans justificatif écrit) sera considéré comme, annulé et libre, et pourra être Reloué par le camping. L'acompte ou le solde réglé sera perdu et acquis au camping sans possibilité de remboursement.

11° Assurance :

Il appartient au client de s'assurer, le camping déclinant toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries ne relevant pas de son fait, ou d'autre incident relevant de la responsabilité civile du client.

12° Litige :

L'accès à notre établissement, implique l'acceptation et le respect de son règlement intérieur (affiché à l'entrée du camping) ainsi que les conditions contractuelles sus signées.

Le Tribunal d'instance de Dreux(28) sera seul compétent pour l'exécution de ce contrat.

Lu et Approuvé le :

Mr ou Mme :

Références client :

Signature :